



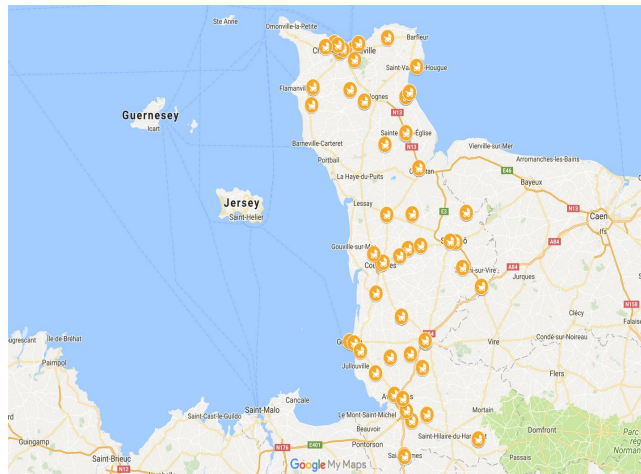
**S'engager pour  
chacun  
Agir pour tous**

**PES  
2017/2018**

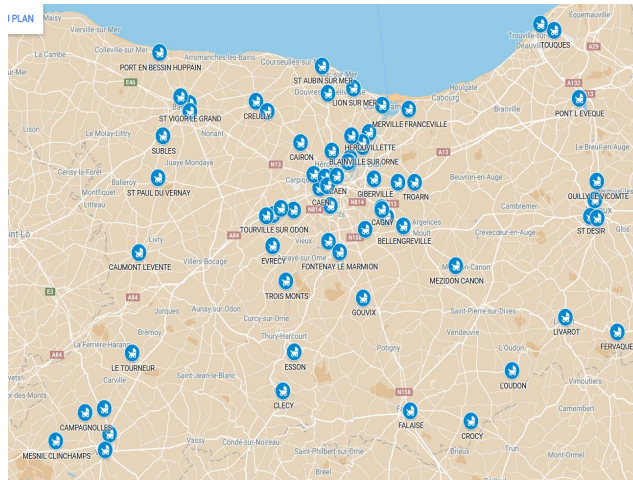
# Toutes nos félicitations !!!



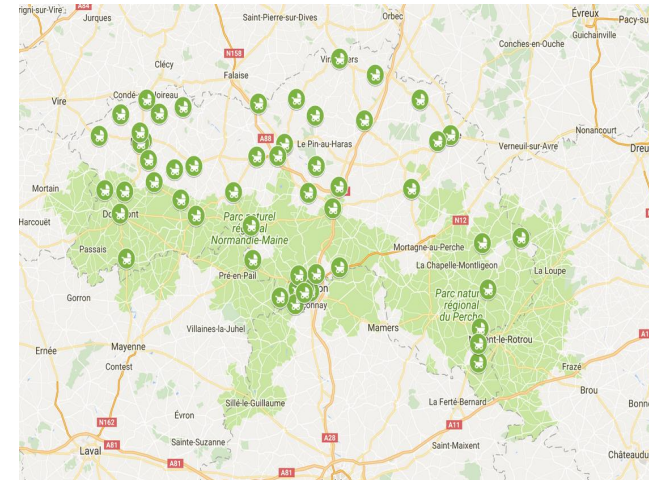
# 3 départements



Manche



Calvados  
69 postes



Orne

Les lauréats sont affectés dans les départements sur la base de leur vœux et de leur rang au concours.

# Premières désillusions ?

BIEN SÛR QUE  
VOUS SEREZ  
MUTÉ UN JOUR  
DANS VOTRE  
RÉGION NATALE.

VOUS PRÉVOYEZ  
UNE MUTATION  
EN CORBILLARD?



- Comment changer de département ?
- Au bout de combien d'année ?
- Et avec quel barème ?

# Barème inter départemental

- Échelon (de 18 à 39 pts)
- Ancienneté (2 pts par an)
- Vœux préférentiel 5 pts
- Rapprochement de conjoint 150 pts
- Années de séparation (voir tableau)
- 50 pts par enfant
- Handicap (selon le cas)

## Tableau récapitulatif de la bonification pour séparation.

ANNÉES DE SÉPARATION		DONT CONGÉ PARENTAL OU DISPONIBILITÉ POUR SUIVRE LE CONJOINT				
		0 année	1 année	2 années	3 années	4 années et plus
DONT EN ACTIVITÉ	0 année	0 année 0 pt	1/2 année 25 pts	1 année 50 pts	1 année 1/2 75 pts	2 années 200 pts
	1 année	1 année 50 pts	1 année 1/2 75 pts	2 années 200 pts	2 années 1/2 225 pts	3 années 350 pts
	2 années	2 années 200 pts	2 années 1/2 225 pts	3 années 350 pts	3 années 1/2 375 pts	4 années 450 pts
	3 années	3 années 350 pts	3 années 1/2 375 pts	4 années 450 pts	4 années 450 pts	4 années 450 pts
	4 années et plus	4 années 450 pts	4 années 450 pts	4 années 450 pts	4 années 450 pts	4 années 450 pts

# Des dizaines d'écoles

Département par département.

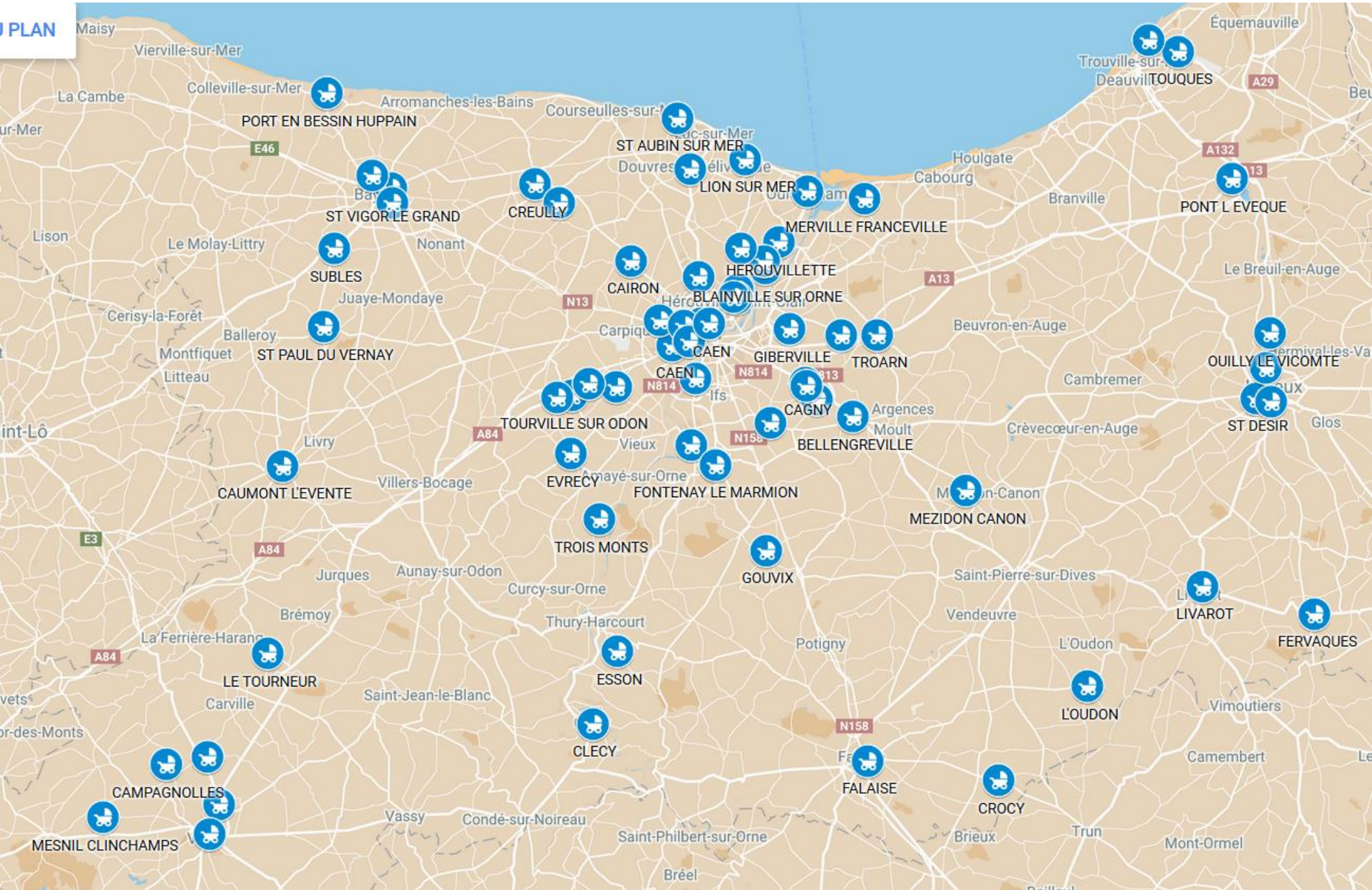
La liste des futurs PES est divisée en deux selon leur besoin de formation.

La liste des postes est également divisée en deux de manière à être équitable géographiquement.

Le 5 juillet, dans l'ordre de leur rang au concours, les lauréats peuvent choisir leur école. Un groupe choisit le matin et l'autre l'après midi,

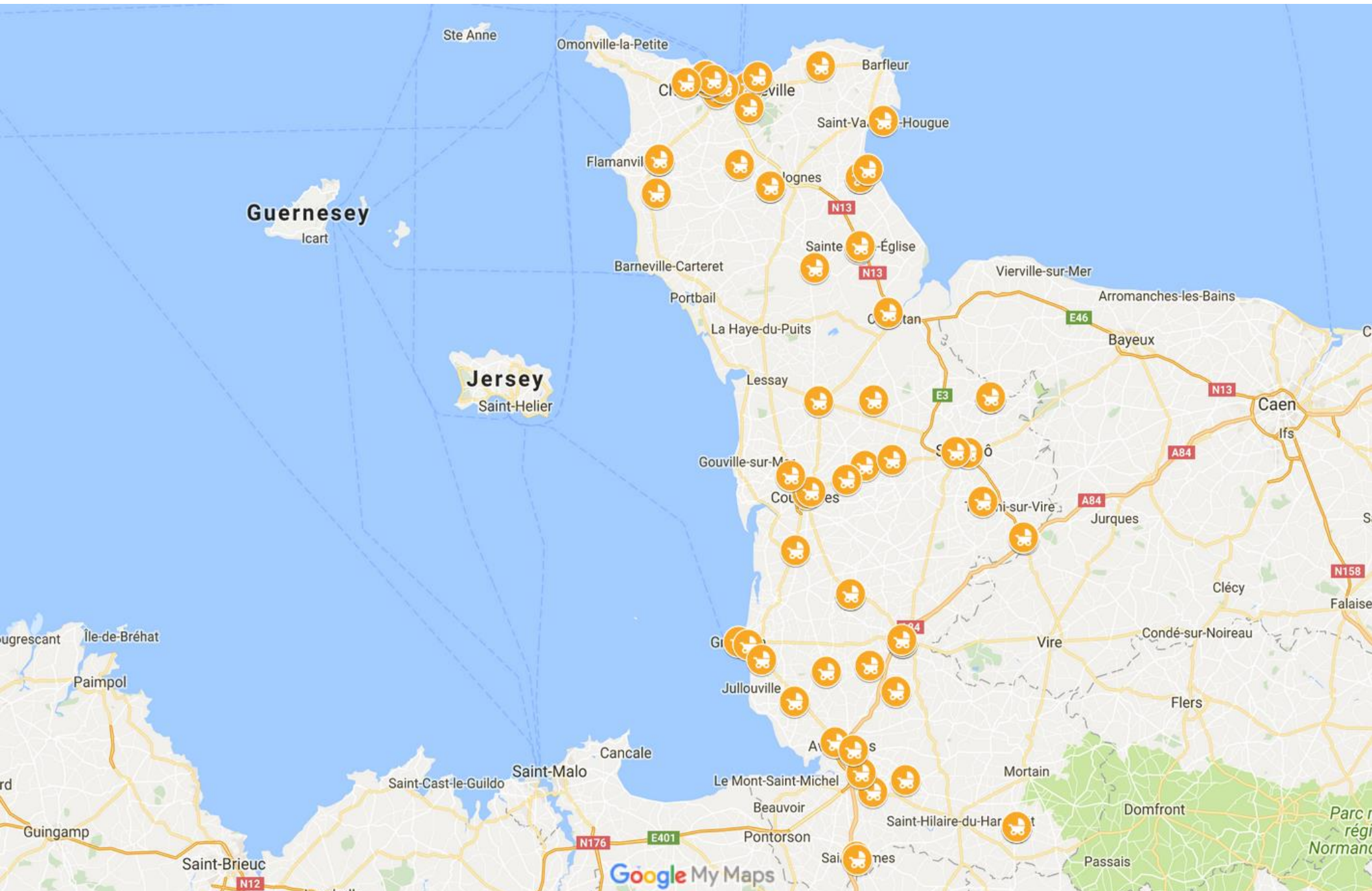


# Calvados



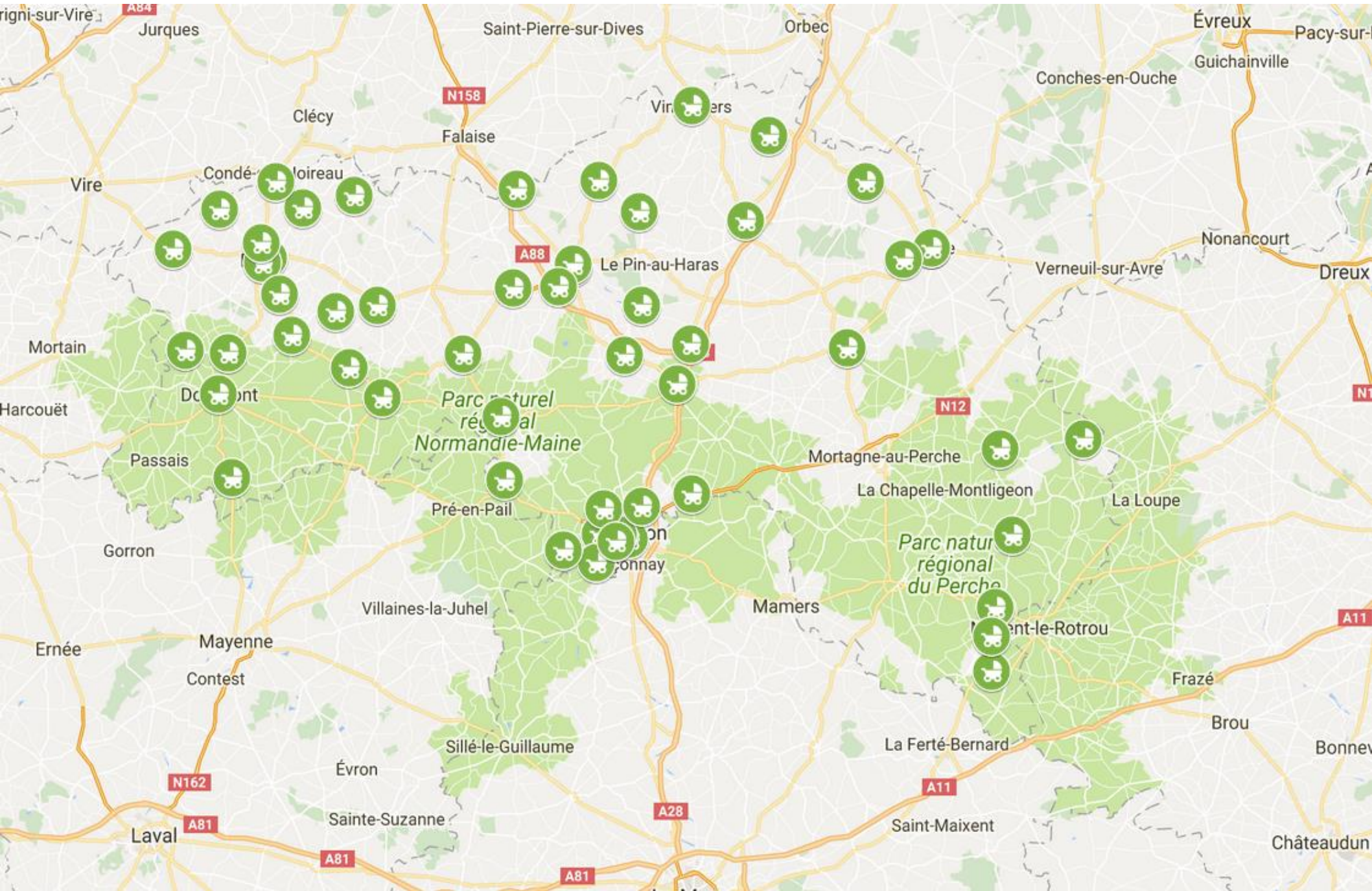


# Manche





# Orne



# Une fois l'école choisie

- Prendre contact très vite avec l'école et le collègue qui complétera le poste.
- Discuter avec le collègue de la répartition du programme.
- Réfléchir aux commandes.
- Demander les clés de l'établissement
- Etc...

# L'année de stage

- Plusieurs visites de maîtres formateurs et de conseillers pédagogiques.
- Un rapport de stage.
- Un jury de titularisation.





# Un conseil : ne restez pas seul !

COMMENT TU  
FAIS POUR  
TE SENTIR  
SEULE DANS  
UNE CLASSE  
DE 40 ÉLÈVES?

JUSTEMENT.



Plusieurs personnes  
peuvent vous aider.

- Les collègues.
- Les tuteurs.
- Les syndicats.

# Les frais de transport

Une partie des frais de transport peut être remboursée

- Commune du lieu de formation distincte de la commune de l'école d'affectation et de la commune de la résidence familiale.
- Constituent une seule et même commune toute commune et les communes limitrophes desservies par des moyens de transports publics de voyageurs.
- 100€ par mois sur 10 mois.
- Possibilité de calcul sur la base des frais réels.

# Le reclassement

Compte pour le reclassement :

- Le service national
- les services accomplis à l'étranger en tant que professeur, assistant ou lecteur, après avis du ministère des Affaires étrangères ;
- le cycle préparatoire externe : un an ;
- les services de surveillant et d'assistant d'éducation (avec coefficient)
- les services dans l'enseignement privé (avec coefficient)

# Combien vais je gagner ?

- Septembre 2017 – Echelon 1 – 349 – 1323 €
- Décembre 2017 – Echelon 2 – 383 – 1452 €
- Septembre 2018 – Echelon 3 - 440 – 1669 €
- Septembre 2019 – Echelon 4 – 453 – 1718 €





# Combien vais je gagner ?

A cela s'ajoute (éventuellement)

- La prime ISAE – 1200 € brut par an
- Le supplément familial de traitement (1 enfant = 2€, 2 enfants = 63€, 3 enfants = 158 € et 112 € par enfant supplémentaire)
- La prime d'entrée dans le métier (1500 brut € pour la carrière, payé en deux fois)



ON A  
ACHETÉ  
UN  
POLLOCK?

NON,  
C'EST LE  
SYSTÈME  
DE PRIMES  
DANS LA  
FONCTION  
PUBLIQUE.



# Salaire = impôt

- Abattement forfaitaire de 10%
- Abattement au frais réel. Vous pouvez alors déduire les frais kilométriques et les frais de repas.

# Qui sommes nous ?





# Le SGEN du Calvados



Béatrice



Jany



Sylvain



Olivier

SGEN CFDT Basse Normandie

Tel : 02 31 82 60 61 - Mel : [sgen14@orange.fr](mailto:sgen14@orange.fr)  
Facebook : SGEN CFDT ESPE Basse Normandie

# Le SGEN de la Manche

SGEN CFDT Basse  
Normandie

Mel :

[sgen50@wanadoo.fr](mailto:sgen50@wanadoo.fr)

Facebook :  
SGEN CFDT ESPE  
Basse Normandie

